



Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard
43300 Siaugues-Sainte-Marie
Téléphone : 04 71 74 21 42
Email : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

ARRÊTE MUNICIPAL N°2024/08

Autorisant une vente au déballage (vide-maisons) à Boissières

Le mercredi 08/05/2024 de 10h à 18h

Le Maire de la Commune de SIAUGUES-STE-MARIE,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L. 2212-2 et suivants ;
Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;
Vu le décret n° 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret n° 89-690 du 22 septembre 1969 ;

Considérant les demandes d'autorisations de ventes au déballage de marchandises d'occasion sous forme de vide-maisons collectif sur le village de Boissières pour la période du 08/05/2024 de 10h00 à 18h00.

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

Les autorisations sollicitées pour organiser ce vide-maisons pour la vente de marchandises d'occasion sont accordées à :

- Mme BOURDIER Eliette – 3 place des cardères - Boissières
- Mme BARBALAT Catherine – 14 rue de l'abreuvoir – Boissières
- Mme DEMARS Christine – 5 chemin des buges – Boissières
- Mme GROSPERRIN Camille – 4 rue de l'abreuvoir – Boissières
- Mme ROY Apolline – 12 rue de l'abreuvoir – Boissières

Article 2 :

Les présentes autorisations sont accordées pour le 08/05/2024 de 10h00 à 18h00.

Article 3 :

Le présent arrêté qui sera notifié à Mme BOURDIER Eliette, Mme BARBALAT Catherine, Mme DEMARS Christine, Mme GROSPERRIN Camille et Mme ROY Apolline doit être affiché sur les lieux de vente.

Article 4 :

Monsieur Le Maire, Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

A Siaugues-Ste-Marie, le 29/04/2024

Le Maire,

G.RUAT

